



SNUipp-FSU33 – 44 cours A.Briand 33000 BORDEAUX

snu33@snuipp.fr – 05.56.31.26.63

Lettre ouverte aux écoles de Gironde

Le DASEN s'est empressé de répondre à la consigne du SNUipp-FSU sur les APC pour rappeler le cadre réglementaire. Mais il y a erreur, le SNUipp-FSU n'appelle pas au boycott des APC. Le SNUipp-FSU invite chaque enseignant-e et chaque équipe à reprendre possession de ce temps des APC.

Depuis sa création, le SNUipp-FSU a toujours œuvré pour une école plus sereine, au service de tous les élèves, en privilégiant le dialogue et la construction. Aujourd'hui nous vous appelons à l'action, c'est parce qu'il y a urgence : nombre de collègues n'y arrivent plus, sont épuisés-es. Il nous faut donner de la voix pour retrouver le temps de faire les choses !

Pourquoi les 36 heures des APC ?

Rapports après enquêtes le constat s'impose : les inégalités se creusent, et les dispositifs successifs peinent et échouent à répondre à la difficulté croissante, particulièrement auprès des élèves issus des milieux populaires, comme l'a encore montré le rapport du CNESCO.

La difficulté scolaire est au cœur de notre métier

Au SNUipp-FSU, nous pensons que c'est dans le temps des 24 heures devant nos élèves que la difficulté scolaire doit se combattre, que les projets doivent vivre, que les pratiques doivent évoluer. C'est donc sur les 24 heures hebdomadaires que nous devons agir, en mobilisant tous les leviers permettant de transformer l'école.

Et ces leviers nous les connaissons :

- de la formation continue pour faire évoluer nos pratiques,
- des maîtres supplémentaires dans les écoles,
- des RASED seuls capables de prendre en charge les élèves les plus en difficulté,
- des effectifs qui permettent une entrée sereine dans les apprentissages,
- la confiance et le temps enfin accordés aux équipes, au lieu d'un pilotage omniscient qui ne s'embarrasse guère des particularités de chaque, élève, chaque enseignant-e, chaque école.

A toute ces exigences, indispensables pour la réussite de tous les élèves, l'institution ne répond pas. Pire elle s'entête à mettre en avant comme réponse à la difficulté un dispositif qui concerne... 36 heures par an.

Alors non, nous ne « boycottons » pas les APC, nous utilisons le temps pour faire réussir nos élèves. Et ce temps nous le prenons là où il est, à la place d'un dispositif qui n'est pas à la hauteur de ce que nos élèves méritent.

C'est pour cela que nous appelons aujourd'hui la profession à entrer dans l'action. Parce que les collègues s'épuisent sur des tâches qui n'aideront pas leurs élèves, ou si peu.

A Bordeaux, le 17 octobre 2016
Le Conseil syndical du SNUipp-FSU33